



GAP | Une convention a été signée Les CCI et "l'autoroute du numérique"



Nicole Peloux, présidente de la CCI 04, Eric Gorde, président de la CCI 05 et Régis Bouchacourt, vice-président en charge du GIPN 05 pour l'optimisation de "l'autoroute numérique".

Ce mardi, une convention "Atout numérique" a été signée par les chambres de commerce et d'industrie des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Elles se sont associées pour proposer à leurs ressortissants des formations et informations « pour aider les entreprises à mieux appréhender et à utiliser les opportunités générées par le développement numérique ».

Ces formations ont une durée de 18 heures, dont 11 en plan d'action personnalisé. Elles entrent dans un dispositif Agefos PME avec prise en charge à hauteur de 70 %. Bien qu'elles s'adressent aux entreprises de plus de 10 salariés, les CCI des Alpes du sud s'engagent « à étudier au cas par cas » pour que le plus grand nombre relevant des critères définis puisse en bénéficier.

« Car le bénéfice est vital », insiste-t-on à cette signature effectuée par Nicole Peloux, présidente de la CCI 04 et Eric Gorde, son homologue de la CCI 05.

Ce dispositif s'appuie sur le groupement d'intervention pour le numérique des Hautes-Alpes (GIPN 05) dont l'objectif est "de sensibiliser les acteurs économiques à l'utilisation des outils numériques au cœur

de l'entreprise, des collectivités et associations".

Création d'une école du numérique

Les audits et formations, faits à la demande des entreprises intéressées, seront assurés par les compétences et expertises « des acteurs de la filière numérique haut-alpine » et de l'équipe pédagogique de la CCI 05 menée par Régis Bouchacourt, vice-président. Ces formations au numérique permettent d'optimiser les perspectives de développement économique des entreprises locales dans un contexte de compétitivité sans précédent.

Pour renforcer cette orientation, la CCI 05 a annoncé la création d'une école du numérique haut-alpine pour la rentrée prochaine ainsi qu'un incubateur d'entreprise dans ses locaux de la rue Carnot à Gap. Elle prévoit ainsi le développement de nouveaux métiers, activités et donnes techniques, commerciales et économiques induits par le numérique et l'arrivée de la fibre annoncée sur le territoire.

Brigitte TEMPESTINI

Renseignements sur le dispositif "Atout numérique" auprès de Rémi Mougins au 04 92 21 27 33.